



Attestation assedic non remise

Par **Lovielova**, le **18/03/2012** à **21:58**

Bonjour, rnJ ai ete embauche en tant que standardiste en septembre mais je n ai jamais reçu mon attestation assedic. Apres plusieurs demandes telephoniques , emails envoyes rien n y fait , j ai donc envoye une lettre en recommande. Je suis inscrite au pole emploi depuis le mois de decembre , et ne suis reste que 15jours dans cette entreprise (je devaisnreste plus longtemps mais l un des patrons n a pas accepte que je ne veuille pas faire sa vaisselle bref). Je voulais savoir quel loi me protege , quelles sont mes chances face aux prud homme et s il y aura dedomagement ou pas. Je vous remercie d avnce si vous pouviez m aider l merci a bientot j espere .